

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 25 Avril 2014 2014

Lieu de réunion : mairie de Saint-Secondin

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal 18 Avril 2014

Date de publication : 24/04/2014

Etaient Présents : SAUMUR J Maire, MM CHARTIER M, RICHARD MJ, MARCHAND F , KNOBLOCH P, Adjoints, DELAFAYE L , GUYON M, BOURRIAUX JL , MOTHET V, MORILLON S, RAYNAUD P, VALLADE M , BOUGE A , MARCHAND J ,
excusés :

Absents MITAULT F,

Madame BOUGE Alexandra a été élue secrétaire

Plus de la moitié des membres du Conseil Municipal étant présente,
la séance débute à 12 heures 30

Ordre du jour :

- Accessibilité Centre Bourg
- Bilan travaux la Cavalière
- Gestion Salle des Fêtes et salle des Associations
- Préparation baignade (recrutement surveillants)
- organisation du bureau de vote élections européennes
- locations logements
- retour commissions diverses
- questions diverses

Monsieur le Maire demande à Madame Alexandra BOUGE de donner lecture du procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 2 avril 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité ce procès verbal;

Accessibilité Centre Bourg : Dans le cadre du réaménagement du gîte " La Cavalière", notamment au niveau de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, les sorties vers l'extérieur doivent être modifiées.

D'autre part Monsieur le Maire rappelle que l'accessibilité aux établissements publics doit être réalisée avant fin 2015, aussi il serait bon de profiter de ce réaménagement pour réaliser une opération globale. Monsieur le Maire indique qu'il a rencontré un cabinet d'architecture à ce sujet pour voir un éventuel chiffrage des travaux.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve la démarche de Monsieur le Maire et lui demande de bien vouloir se renseigner au sujet d'une aide possible (subvention) pour ces travaux.

Bilan travaux " La Cavalière " Jacky MARCHAND, Conseiller Municipal qui suit de près les travaux de la Cavalière indique que du retard a été pris dans l'exécution du planning. Il indique que certains travaux n'avaient pas été correctement prévus. L'architecte va donc réaliser des avenants qui seront étudiés ultérieurement (avec sans doute un surcoût par rapport au marché initial).

Gestion Salle des Fêtes et Salle des Associations : Intervention de Véronique MOTHET concernant le pointage de la vaisselle utilisée à la Salle des Fêtes. Elle pense qu'il serait souhaitable de faire un état complet et d'arrêter clairement les conditions d'utilisation du matériel. Il serait souhaitable également de revoir la propreté des lieux.

Il est donc proposé d'établir une charte d'utilisation.

Le Maire propose à la Commission " Equipement loisirs, salle des Fêtes, vie associative" de se réunir afin d'étudier des solutions à ce problème.

Mme MOTHET se propose de gérer l'utilisation de la vaisselle.

Préparation baignade: Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est bon de penser à la préparation de la baignade pour la saison estivale.

Les dates d'ouverture sont du 28 Juin au 31 Août 2014.

Au niveau de la surveillance de la baignade il y a possibilité d'avoir pour le mois de Juillet : Marion CHARPENTIER et Typhaine BONY;

Pour le mois d'août : Mathilde AMIRAULT et Typhaine BONY.

Ces trois personnes sont déjà intervenues l'an passé et ont donné totale satisfaction.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré donne un avis favorable à ces trois candidatures et charge le Maire d'établir les différents contrats.

Le Maire indique également au Conseil que des travaux de remise en état de la clôture le long du Serbon doivent être réalisés . Le Conseil donne son accord.

Il est également évoquer des travaux de rénovation au niveau du bâtiment de la buvette. Une étude sera faite.

Organisation du bureau de vote : Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les élections européennes sont le 25 Mai 2014. un planning est alors réalisé pour la tenu du bureau de vote avec un roulement toutes les 2 heures.

Location logements : Le Maire rappelle au Conseil que des logements communaux sont actuellement vacants.

Mme CHARTIER indique qu'avec Mr KNOBLOCH, ils sont allés visiter ces logements et qu'un bilan est fait pour chacun: pour le logement du Poney-Club (Bon état), pour le logement au dessus de l'école (propre hormis la montée de l'escalier), et que pour le pavillon au Lotissement du Hameau des Buis II (Très bon état)

Conscients de l'importance de relouer ces logements, Mme CHARTIER et Mr KNOBLOCH envisagent une publicité qui serait faite sur le Bon Coin. Mr KNOBLOCH, propose également de rencontrer les responsables de l'Agence immobilière SQUARE HABITAT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve ces démarches

Retours commissions :

Fleurissement : Mme CHARTIER indique qu'elle est en possession d'un devis de l'entreprise CHAMBEAU de SAVIGNE pour le refleurissement du bourg . Celui-ci s'élève à 3 200 €. le Conseil accepte le devis. Mme CHARTIER se charge du suivi des travaux qui doivent être terminés pour le 25 Mai.

SIAEP de Gencay . Matthieu GUYON ,délégué auprès de ce Syndicat indique qu'il a assisté au premier Comité Syndical. Il précise que le Président est Mr COOPMAN, 1er Vice Président : Mr CHAMPELAIN, 2 ème Vice-Président : Mr SAUMUR.

Il indique également qu'il a été constaté une baisse de la consommation sur le territoire de ce Syndicat au cours de l'année précédente.

Enfin il précise que ce Syndicat n'est que temporaire puisqu'il va y avoir une fusion avec le SIVEER;

Syndicat Mixte Val de Clouère: un historique de ce Syndicat est fait par Mr KNOBLOCH, avec les missions qui lui incombent.

il indique en particulier qu'il est envisagé de proposer des animations au niveau des Ecoles dans le cadre du péri-scolaire (à étudier)

Il évoque également la mise en valeur des bords de rivière et précise que tous les équipements sortants du sol seraient du ressort de la Commune (Voir en cas de projet une aide éventuelle au niveau du GAL)

Enfin il indique qu'au 1er janvier 2015, un regroupement avec d'autres Syndicats de rivière sera réalisé.

SIBS: Monsieur MARCHAND Fabrice, délégué auprès de ce Syndicat indique que le nouveau président du SIBS est Monsieur Jean SAUMUR.

Mr Jacques CHAUMONT part en retraite fin Juillet 2014. Compte tenu du budget et de la position de la Commune de Brion concernant son partenariat avec la Commune de St Secondin, Il est proposé de ne pas le remplacer dans un premier temps et d'organiser les travaux avec les 2 employés en CDI: Bernard BEAUDRIN et Francis DAUGER.

Il est prévu l'achat de panneaux " Chantier en cours" et " Déviation" par le Syndicat.

Un changement de tracteur pour 2015 est à l'étude.

Commission Voirie: Fabrice MARCHAND recense actuellement les besoins de goudronnage des chemins. Une visite de la Commission est fixée au samedi 24 Mai à 9 h 30.

Communauté de Communes du Pays Gencéen: Mr SAUMUR informe le Conseil de la nouvelle composition du Conseil Communautaire et précise que Mr COOPMAN est président.

D'autre part il indique que 6 Vice-Présidents ont été élus.

Commission Scolaire: Mme RICHARD présente au Maire le compte rendu de la visite effectuée dans les locaux de l'école avec le corps enseignant et les parents d'élèves. Elle précise qu'un important rajeunissement des locaux est à prévoir.

D'autre part Mme BOUGE fait part au Conseil des difficultés rencontrées lors du remplacement de Mme GOHIN, pour maladie.

Un courrier a été envoyé aux parents qui s'étaient manifestés.

Pour éviter de tels soucis, une fiche des poste indiquant bien les fonctions de Mmr GOHIN va être réalisée. La commission des affaires scolaires se réunira pour établir ce document avec les institutrices et Mme GOHIN.

Une réunion de la commission des affaires scolaires est prévue le mardi 27 mai à 20 heures 30.

Une étude de la future organisation des nouveaux rythmes scolaires sera abordée.

Questions diverses :

Projet Eolien :le Maire informe le Conseil Municipal que l'arrêté autorisant l'exploitation d'éoliennes par la SNC ENAVENT est accepté et affiché à la porte de la Mairie.

Commission des Impôts : L'administration des impôts demande à ce qu'une proposition de liste de personnes pour siéger à la CCI (Commission Communale des Impôts). Une proposition est faite.

Autorisation de recrutement: Le Conseil autorise la Maire à procéder au recrutement d'agents temporaires et l'autorise à signer tous documents y afférents.

Branchement pour le camion Pizza:Le maire rappelle au Conseil qu'un marchand ambulant vendant des pizza s'installe tous les jeudis sur la place de l'Eglise. Cependant pour le fonctionnement de son matériel, il doit avoir accès à un branchement électrique. Depuis le début de cette activité, le branchement était réalisé à l'intérieur de l'Eglise, mais pour des raisons pratiques, le Maire propose que ce branchement se fasse par l'intermédiaire d'un boîtier sécurisé installé à l'extérieur du bâtiment.

L'exploitant se proposant d'acheter lui même ce boîtiers, le Conseil Municipal, après en délibéré accepte cette proposition.